

Dualisation du secteur agricole

Entre un petit secteur compétitif, « moderne et inséré » et une grande masse de ruraux marginalisés et poussés vers le secteur social, la libéralisation profite d'abord à ceux qui ont les moyens de gérer le risque économique. Et il est possible de constater dans l'ensemble des PED l'apparition de plusieurs types d'agriculture :

- une agriculture d'entreprise, issue des agricultures familiales les mieux dotées ou ayant bénéficié d'investissements directs dans les sous-secteurs les plus porteurs ;
- une frange croissante d'exploitations marginalisées n'ont plus les moyens d'assurer leur reproduction et se trouvent en voie de paupérisation ;
- une masse intermédiaire d'exploitations familiales sur le fil du rasoir suite aux instabilités du marché ou des calamités naturelles.

Cette évolution est déjà ancienne en Amérique latine (Bonnal, 2002)¹ mais elle émerge aussi en Afrique depuis les années 1990. Elle est renforcée par le nouveau credo de l'aide internationale qui s'articule désormais autour de la promotion de l'entreprise privée, de la lutte contre la pauvreté et du renforcement des institutions.

Les politiques agricoles sont ainsi fréquemment duales et opposent d'une part des actions en faveur de la compétitivité des entreprises agro-expor-

trices et, d'autre part, des interventions qui relèvent beaucoup plus de l'action sociale en faveur des ruraux pauvres. Le Brésil a même tiré les conséquences institutionnelles de ces évolutions avec deux ministères : l'un pour l'agriculture, consacré de fait aux grandes exploitations, souvent agro-exportatrices, et l'autre pour le développement agricole dédié aux exploitations familiales. Les outils de politique agricole, tels que l'appui à l'irrigation, les services techniques, le crédit agricole, la formation professionnelle des agriculteurs, sont alors l'enjeu d'affrontements politiques permanents et de fréquents blocages. Ce dualisme fait également obstacle à une gestion intégrée des ressources au plan territorial.

En Afrique, ce mouvement est aujourd'hui perçu de façon suffisamment aiguë par les organisations professionnelles émergentes pour que celles-ci aient enfourché depuis peu le cheval de bataille de la défense de l'agriculture familiale, concept qui était globalement ignoré jusqu'alors (Mercoiret, 2001 ; Bélières et al. 2002)².

¹ Bonnal Ph. (éd.), 2002, *Las agriculturas familiares de cara a un mundo en cambio*. Memoria del taller, San Jose, Costa Rica, 4-5/11/1999, Cirad, Montpellier, 119 p.

² Mercoiret M.-R, 2001, *Rôle des organisations paysannes faitières dans les politiques nationales et régionales de développement agricole et rural dans les pays africains au sud du Sahara*. Séminaire CTA, Douala, Cameroun, 10-14/12/2001, Cirad, 27 p.